

EPR (Evolutionary Power Reactor)

L'**EPR** est un modèle de réacteur français de 3^{ème} génération qui est du type "évolutionnaire", c'est-à-dire qu'il n'y a pas de saut technologique avec ceux construits précédemment. Cependant, ces réacteurs intègrent le retour d'expérience de l'exploitation des réacteurs de 2^{ème} génération, en visant à améliorer notablement la sûreté et les performances.

Ce modèle a été développé dès le début des années 1990 dans le cadre d'une collaboration franco-allemande (entre Areva et Siemens) pour préparer le remplacement des réacteurs de 2^{ème} génération à l'échéance 2010-2020. Toutefois le choix de l'option « sortie du nucléaire » en Allemagne dès la fin des années 1990 et la reconfiguration de la filière nucléaire française en 2018 ont conduit EDF à reprendre le pilotage ce projet.

Face à la compétition mondiale, il importe que notre pays conforte sa filière nucléaire qui fournit de nombreux emplois, en leur confiant la réalisation des réacteurs nécessaires pour faire face à l'augmentation de la demande d'électricité. Il faut aussi préparer la relève des réacteurs les plus anciens du parc avec une solution économique, sûre, et respectueuse de l'environnement.

C'est l'objectif du projet EPR, pour lequel 8 réacteurs sont en exploitation, en construction ou en projet avancé dans le monde, puis de son évolution vers le projet EPR2 pour lequel un programme de 6 + 8 réacteurs est prévu en France.

Pour en savoir plus :



[lien vers la fiche argumentaire](https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_ACB_01_EPR.pdf)

https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_ACB_01_EPR.pdf